



future de maman d'enfant français

Par **ouberka**, le **08/06/2015** à **14:04**

bonjour,
je suis bloqué est ce que si possible de me conseille je suis divorcé et j'ai un enfant d'un père français mon fils âgé de 4 ans il est né au Maroc i vive avec moi depuis sa naissance j'ai entré en France en 2010 par un visa d'un an mais mon mari me revienne au Maroc après 4 mois seulement en France. est ce que je peux revienne en France une autre fois et s'installer avec mon fils car ici au Maroc je n'ai pas de logement la vie très difficile et le père de mon fils ne participe pas aux dépenses de mon fils j'espère revienne en France et s'installer à la bas et que mon fils commence ses études à la bas .
merci d'avance.

Par **citoyenalpha**, le **14/06/2015** à **17:29**

Bonjour

le père a t il reconnu votre enfant auprès des autorités française?

Par **ouberka**, le **14/06/2015** à **18:35**

Merci pour votre réponse ,le consulat à Marrakech au Maroc m'informe que le fils est bien un acte français .